

Rapport annuel 2017

Bilan qualitatif de l'année 2017 et perspectives pour l'année 2018

1 Événements marquants

L'année 2017 a marqué de plusieurs événements importants le service.

Le Conseil départemental des Ardennes a changé de président. M. Benoît HURÉ, atteint par le cumul des mandats, a démissionné de son poste pour redevenir conseiller départemental du canton de Rocroi. C'est M. Noël Bourgeois, conseiller départemental du canton d'Attigny, jusqu'alors 1^{er} vice-président, qui a été élu Président le 18 octobre 2017.

On notera également les départs dans le courant de l'année de Mme Julia Capel-Dunn, Sous-Préfète de Sedan, remplacée par Mme Marie Cornet et de M. Emmanuel Coquand, sous-préfet de Rethel, remplacé par Mme Mireille Higinnen-Bier en début d'année 2018.

Sans nul doute, les Archives départementales des Ardennes ont appris avec beaucoup de fierté que l'indexation collaborative des registres matricules du recensement militaire en ligne pour les années 1867-1921 a été achevée.

Premier département à avoir achevé ce travail, il est remarquable de noter que ce qui était prévu pour le 11 novembre 2018 a été terminé bien avant le 11 novembre 2017, soit avec plus d'une année d'avance. Désormais, les près de 180 000 fiches des soldats sont indexées, aisément interrogeables par une recherche rapide et les informations sont reprises automatiquement par le biais d'un entrepôt OAI sur le site national du Grand mémorial, donnant ainsi une visibilité sans égale à notre département.

Cette réussite atteste du dynamisme de la mise en ligne du site internet des Archives départementales et des outils liés dont chacun peut s'emparer. Les partenariats avec les sociétés savantes ou les cercles généalogiques comme Ardennes généalogie et la bonne coordination du Service interministériel des Archives de France (en particulier les équipes en charge du Grand mémorial) se sont avérés déterminants pour la bonne marche de ce projet. D'autres sont d'ailleurs en gestation. Il en sera question dans les prochains rapports annuels d'activité.

1.1 Mouvement de personnel

La situation du personnel des Archives départementales des Ardennes a pu être relativement stabilisée grâce à l'arrivée rapide d'un agent d'État mis à disposition du département en remplacement de Mme Pothier, partie par voie de mutation en septembre 2016, ainsi que par la nomination d'un nouveau fonctionnaire pour des missions de magasinier.

Le service a ainsi vu l'arrivée au 1^{er} novembre de Mme Élodie Blanchard, chargée d'études documentaires, au poste d'adjointe au Directeur, chef du pôle collecte et traitement des archives publiques.

De plus, le pôle valorisation et archives privées a connu les mouvements de personnel suivants : Mme Émilie Jupin y occupe un poste de magasinier. M. Jérémy Morvan, lauréat de concours, a pu accéder au poste de responsable de la salle de lecture. Cependant, la période de détachement de M. Noël Defoing auprès du service des Archives départementales des Ardennes a pris fin.

Le départ de M. Defoing rend vacant un poste de magasinier sur les deux prévus à l'organigramme. De plus, la perspective de 4 départs en retraite dans les 3 années qui viennent, dont 3 dès 2018, rend prégnante la question du remplacement des agents afin de maintenir l'effectif et le niveau d'activité du service des Archives départementales sur le long terme.

Il a par ailleurs été fait recours à un archiviste contractuel, M. Clément Deschin, pour la gestion des redéploiements et déménagements des archives des sites du Conseil départemental : la direction des infrastructures et des équipements (DIE), la Maison de l'enfance et de la famille

(MaDEF). Une fois ces missions de traitement achevées, il lui a été confié un travail d'audit des archives conservées au sein de la Direction des solidarités et des réussites du Département, permettant de poser un état des lieux complet de la situation des archives, des besoins en information/formation, des pistes d'évolution et de la mise à jour des savoirs, procédures et outils tels que les tableaux de gestion pour chaque service. Il sera question plus précisément de cet audit au point 4.4.2.1.

1.2 Activités scientifiques et culturelles

1.2.1 Les 60 ans du bâtiment des Archives départementales des Ardennes

Une exposition virtuelle, visible sur le site internet des Archives départementales des Ardennes, a permis de décliner les résultats d'un portrait chinois¹ portant sur le monde des Archives, proposé au personnel (actuel ou passé) du service, aux lecteurs...

Cette réalisation se présente sur le mode d'une visualisation en monopage récemment mis en œuvre par le prestataire éditeur du site. Innovant et moderne, ce choix éditorial permet de montrer la galaxie des Archives départementales sur un ton décalé et ludique.

Très appréciée des internautes, cette exposition a fait l'objet d'une déclinaison hebdomadaire grâce au compte Twitter du service.

En marge de cet événement, les Archives départementales des Ardennes ont eu l'honneur de voir que le bas-relief qui agrémenté l'entrée du service a fait l'objet de la carte de vœux du Préfet, M. Pascal Joly. L'occasion nous est donnée ici de le remercier pour son intérêt pour cette œuvre ainsi que pour son créateur, Paul Bialais.

1.2.2 L'enquête Charleville et le partenariat avec le Centre Roland Mousnier

Les deux derniers rapports annuels pour 2015 et 2016 évoquaient le partenariat en cours avec le Centre Roland-Mousnier, l'université Paris IV Sorbonne et le CNRS autour des dénombrements de la population de la ville de Charleville, déposés depuis 1969 dans le fonds de la ville aux Archives départementales des Ardennes. Ces documents, exceptionnels car annuels et ne présentant presque aucune lacune pour la période 1698-1940, intéressent vivement les spécialistes de l'histoire de la famille, de la ville et de démographie historique.

Après plusieurs rencontres, notamment en Sorbonne, puis à Charleville-Mézières, le partenariat s'est poursuivi en 2017 par une journée de rencontre-bilan le 16 mars avec les sociétés savantes ardennaises pour les informer de la teneur du projet et les impliquer dans sa mise en œuvre. Des idées de partenariats scientifiques à nouer, sur la base des travaux des sociétés savantes départementales en lien avec la conduite du projet institutionnel ont pu émerger. Il a été question d'étudier le sujet des principautés, de la présence belge à Charleville, ou encore de réfléchir à la Révolution française dans le département.

Les premiers rendus universitaires issus de la convention entre l'Université Paris-Sorbonne, le CNRS et la ville de Charleville-Mézières sont désormais disponibles et des partenariats de publications locales sont en cours de mise en œuvre.

Ce partenariat, véritable fil rouge de mise en valeur pluri-institutionnelle au sein du département entre laboratoires universitaires et de recherche, collectivités et associations, permet aux Archives départementales de véritablement jouer leur rôle d'animation de la recherche historique locale au nom de l'intérêt général des Ardennes.

1.2.3 Colloque APIC et fil rouge patrimoine industriel

L'APIC (Association pour le patrimoine industriel en Champagne-Ardenne) a tenu un

¹ « Si les Archives étaient un personnage, un bruit, une odeur, un lieu, ...ce serait... »

colloque au musée de l'Ardenne à l'occasion de ses 20 ans d'existence. Ce fut l'occasion de 2 journées d'échange sur des thèmes variés liés à la question du patrimoine des industries, de l'histoire que l'on peut en faire et de la médiation possible autour de ces vestiges dans les paysages ou la mémoire.

Les Archives départementales des Ardennes y ont ainsi présenté à 3 voix (Directeur, Chef du pôle valorisation et archives privées, Chargé de classement) une communication articulée autour de la lente émergence du souci de préservation des archives d'entreprises, des pratiques en vigueur au sein des Archives départementales des Ardennes et de la présentation de documents conservés dans ces fonds à l'aune de l'expérience des derniers fonds classés.

Cette communication intégrera la publication de tout le colloque dans le courant de l'année 2018.

1.2.4 Géocaching

La Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA) a initié en toute fin d'année 2016 l'idée de mettre en œuvre un projet de géocaching, c'est-à-dire de chasse au trésor géolocalisée, au sein du département des Ardennes. Le principe, simple dans sa mise en œuvre, consiste à placer en des endroits choisis et pertinents, des caches permettant au public, les géocacheurs, d'y retrouver des éléments.

L'intérêt pour les services publics et culturels est bien compris : outre la conduite d'un projet en transversalité au sein de la Direction de l'Éducation et de la Culture du Conseil départemental, il s'agit de mettre en valeur selon des problématiques propres à chaque institution ou service, une part du patrimoine. Ainsi les Archives départementales des Ardennes ont-elles réfléchi à sélectionner des sites industriels dont elles conservent les archives comme la friche de Cellatex à Givet ou encore les prestigieuses élévations de l'ancienne manufacture de draps de Sedan, le Dijonval. La cellule archéologique pourra mettre en valeur des sites forts nombreux dans le territoire et la BDA pourra proposer un parcours autour des écrivains (Rogissart, Rimbaud, André Dhôtel ou George Sand).

Le contenu des caches est un carnet permettant à chaque découvreur de noter sa découverte. Des reproductions de documents d'archives (plastifiés et à laisser sur place) sont proposées en récompense à l'effort de découverte mais sont à replacer dans la cache pour les géocacheurs suivants !

1.2.5 Le colloque consacré à Andrée et Pierre Viénot : édition des actes en cours

Un colloque consacré à ces deux personnages historiques emblématiques des Ardennes s'était tenu le 8 octobre 2016 à Rocroi et avait rassemblé une centaine de personnes. Ce succès a conduit les organisateurs que sont les associations Terres Ardennaises, la ligue des Droits de l'Homme et les institutions comme la mairie de Rocroi et le Conseil départemental des Ardennes à poursuivre la réflexion pour publier les actes. Ce chantier d'ampleur n'a pas pu se mener en 2017 et constitue un des objectifs pour 2018, sous réserve de mobiliser des moyens quant à sa mise en œuvre (impression, diffusion).

1.3 Action de commémoration

L'année 2017 a été l'occasion de multiples temps de commémorations dans le prolongement du cycle initié depuis 2014 autour du Centenaire de la Grande Guerre.

Le volume des dossiers labellisés pour 2017 étudiés par le Comité départemental du Centenaire, animé par Mme la Sous-Préfète de Sedan, est moindre par rapport aux deux années précédentes. Il y a tout lieu de compter sur de très nombreuses commémorations pour 2018. Les acteurs locaux se sont mis au travail par des jalons forts et une préparation très active. M. Joseph ZIMET, Directeur de la mission du Centenaire, est venu le 6 juillet 2017 sur les grands sites ardennais de la Grande guerre : le Signal de l'Épine, lieu de la dernière offensive et le carré

militaire de Vrigne-Meuse où reposent les soldats morts le 11 novembre 1918, 10 minutes avant que l'armistice ne fût sonné, comme le dernier poilu mort au combat le Lozérien Augustin Trébuchon.

De plus, les Ardennes, dans la diversité de leur composition institutionnelle, réfléchissent à la mise en valeur du territoire par le tourisme de mémoire. Les Archives départementales ont pu être associées à des réunions pour le développement de ce thème. Il faut noter des projets innovants (plates-formes interactives, plaquettes promotionnelles...) et des réflexions autour du projet de candidature des « sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale (front Ouest) » devant rassembler 13 sites en France et en Belgique.

Les Archives départementales des Ardennes participent aux comités scientifiques des commémorations menées par Ardenne métropole, communauté de communes regroupant Charleville-Mézières et Sedan. De plus, elles sont mobilisées dans l'organisation d'une exposition à la vitrine du Conseil départemental des Ardennes, place ducale à Charleville-Mézières, qui sera présentée en novembre 2018 autour de la dernière offensive en Argonne : *Argonne 1918 : derniers feux*.

1.4 Actions archivistiques

Un événement marquant est à mentionner : la prise en compte du risque amiante aux Archives départementales des Ardennes. Un groupe de travail s'est constitué en rassemblant les agents volontaires désireux de se former/s'informer à la question. L'agent référent des Archives départementales au sein de la Direction des infrastructures et des équipements a livré un contenu de formation construit, dépassionné et responsable autour de la question de l'amiante (sa définition, sa dangerosité pour la santé humaine). Il s'est agi également de comprendre les documents liés à la prise en compte de ce risque comme les DTA (diagnostics techniques amiante).

L'enjeu de la constitution d'une culture commune en la matière a permis de faire en sorte que les choix opérés soient pris conjointement en toute connaissance de cause.

Une norme de collecte des archives a pu être adoptée à la demande du CHSCT qui a voulu que soit formalisée la prise de décision de collecte. Une norme globale, sous forme de logigramme, a été définie, en concertation interne, selon les termes du management de la qualité, à l'aide du logiciel Norméa, en usage au sein de la collectivité.

Un moment fort de l'année a été l'accueil de l'assemblée générale de la Chambre départementale des notaires des Ardennes. Deux sujets ont été abordés : la prise en compte du risque amiante et le changement de modalité de versement des archives publiques des notaires qui désormais, devront les acheminer par leurs propres moyens. Un temps de convivialité et une visite du bâtiment, ponctuée de présentations de documents d'archives des notaires, ont terminé cet événement.

Le centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Ardennes a souhaité s'engager dans le développement d'une activité de prestation d'archivage à destination des communes et EPCI du territoire. Cette volonté, très heureuse, permet d'envisager une action structurée à terme à l'attention des très nombreuses petites communes du département. Cependant, il convient d'accompagner cette démarche d'un principe de convention de coordination entre les Archives départementales qui exercent par délégation de M. le Préfet le contrôle scientifique et technique sur les archives publiques et le centre de gestion, établissement public dont les missions en matière d'archivage ont été rappelées dans l'article 25 modifié de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Enfin, les évolutions récentes en matière de tarification et de réutilisation ont conduit les Archives départementales à proposer une nouvelle architecture tarifaire qui sera présentée en marge du débat d'orientations budgétaires des 19 et 20 février 2018.

2 Moyens

2.1 Budget

Le payeur départemental a demandé à la Direction des finances du Conseil départemental en 2017 une nouvelle structuration du budget : désormais, la valorisation des archives et la numérisation relèvent de la section de fonctionnement et non plus de la section d'investissement.

Le budget des Archives départementales voit ainsi ses sections d'investissement et de fonctionnement équilibrées chacune à 47 000 euros pour ce qui concerne les crédits directement gérés par le service. Ce budget global de 94 000 euros est stable par rapport à 2016, année qui avait vu pourtant la baisse de près de 20 % de son montant.

Une subvention de 10 000 euros provenant de l'État (Service interministériel des Archives de France), a été versée par la DRAC au Conseil départemental des Ardennes pour conduire des projets de numérisation.

2.2 Personnel

L'effectif théorique des agents reste de 19 agents.

Outre les mouvements de personnels détaillés en introduction du présent rapport qualitatif, il faut signaler les éléments suivants :

- Une mission de contrat aidé avait été imaginée pour mettre en œuvre la rétroconversion de la bibliothèque générale du service. Cette initiative a été en l'état malheureusement annulée au moment de sa mise en œuvre en raison de la suppression du dispositif de contrat aidé par le gouvernement à la rentrée de septembre 2017.
- Deux stagiaires sont venues travailler au printemps : Mme Lise Nicolas, archiviste en formation à l'université catholique de Louvain en Belgique et Mme Modestine Lesquoy, étudiante en histoire à l'université de Strasbourg voulant mener une expérience professionnelle au sein d'un service d'Archives départementales.

3 Bâtiments

3.1 La saturation progressive des locaux

Le bâtiment des Archives départementales présente une capacité totale de stockage de 19 430.04 mètres linéaires. En voie de saturation, il présente cette année encore 2692.88 mètres linéaires disponibles qui seront inexorablement amoindris par les versements importants à venir du Tribunal de Grande instance de Charleville-Mézières notamment. Cette année, l'entrée des archives très importantes tant en valeur historique qu'en volume de l'entreprise Deville, emblématique de la production ardennaise du matériel de chauffage (150 m. lin.) ainsi qu'une activité soutenue de versements d'archives publiques ont permis d'accroître nos fonds de 421.95 m. lin.

Pour répondre à ce défi, le département s'est engagé depuis 2014 dans l'exploration de deux scénarios possibles :

- Le premier consisterait en la réhabilitation du bâtiment actuel, par un doublement de sa surface, rendue possible par une réserve foncière suffisante. Cependant l'inscription récente de la citadelle de Mézières à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques et la difficulté de mener un chantier sur site occupé rend incertaine cette option.

- Le second consisterait en la réhabilitation de l'ancienne usine Deville datant de 1927 et dont les locaux ont été acquis en 2003 par le Conseil général des Ardennes d'alors. Il constitue un bâtiment central à Charleville-Mézières, tant par son image que sa situation géographique. Il se compose de 4 niveaux pour une surface d'environ 7750 m², pouvant correspondre aux besoins de l'extension.

Des points de vigilance avaient pu être signalés par l'Inspection générale comme une portance annoncée au sol de chaque niveau du site Deville. Cette réserve a été levée au regard des études de structures réalisées par un cabinet spécialisé mandaté par le Conseil départemental.

À ce stade, la Collectivité n'a pas encore pris de décision quant au scénario choisi et la réflexion se poursuivra durant l'année 2018.

3.2 L'exigence de sécurité

La sécurité est essentielle dans ce bâtiment des Archives départementales des Ardennes qui se compose de deux parties différentes dont un ensemble initial datant de 1957 présentant 6 niveaux non cloisonnés et autoportés, l'assimilant à une structure de type Pailleron (moins de 15 minutes de résistance au feu). Cet élément doit absolument être connu des personnels de sécurité en cas d'intervention. Les exercices, dont il sera rendu compte ci-après, ont permis de mettre à jour le plan ETARE ne mentionnant pas jusqu'alors cette information.

3.2.1 La prise en compte du risque amiante (rappel pour mémoire)

- Mise au point d'une procédure globale formalisant la prise en compte du risque amiante au sein des Archives départementales. Cette procédure a fait l'objet d'une validation générale des membres du personnel des Archives départementales et a pu être intégrée dans le logiciel Norméa en tant que norme en vigueur au sein de la collectivité, participant ainsi à la démarche qualité. La norme est jointe au présent rapport.
- Application de la prise en compte de ce risque dans le cadre des visites de contrôle et d'inspection que le service des Archives départementales effectue dans le cadre de ses missions de contrôle scientifique et technique.

3.2.1.1 Prise en compte du risque amiante en matière d'archives communales

Les visites d'inspection s'inscrivant dans le cadre du Contrôle scientifique et technique réalisé par délégation de M. le Préfet des Ardennes par le Directeur des Archives départementales permettent d'aborder systématiquement cette question. Une collection de DTA s'établit ainsi progressivement au fil des visites et permettra, à terme, le dépôt pour les communes de moins de 2000 habitants des archives communales de plus de 50 ans (120 ans pour l'état civil).

3.2.1.2 Prise en compte du risque amiante en matière d'archives des notaires

Le DTA de la salle des archives est toujours demandé aux notaires. Une campagne systématique de DTA a été réalisée il y a quelques années dans chaque étude pour les locaux accueillant du public. Le DTA étendu à la salle des Archives procède de la même logique.

Comme évoqué au point 1.4, l'assemblée départementale des notaires des Ardennes, réunion préparatoire de l'Assemblée générale de la chambre interdépartementale des notaires (Ardennes, Aube, Marne) s'est tenue aux Archives départementales le 16 octobre 2017. Les notaires présents, (la majorité des 38 notaires des Ardennes) ont pu être sensibilisés à la prise en compte du risque amiante au sein des Archives, ainsi qu'à la nécessité pour eux d'amener leurs

archives par leurs propres moyens lors des opérations de collecte des archives publiques produites par eux en leur qualité d'officiers publics ministériels (minutes et répertoires).

3.2.1.3 Prise en compte du risque amiante en matière d'archives privées

Pour ce qui relève des fonds de particuliers, de familles et d'érudits, l'appréciation du risque est faite au cas par cas, par un questionnaire portant sur les conditions de conservation (armoires, salon, chaudières...).

Pour ce qui concerne les archives d'entreprises, le DTA a été systématiquement demandé et des mesures surfaciques complémentaires peuvent être organisées, en particulier dans le cas de l'entreprise Deville. Il est souhaitable que ces mesures soient à la charge du déposant. Si cela n'est pas possible, des fonds particuliers devront être mobilisés pour réaliser une levée de doute.

Un courrier d'information a été adressé à Me Brucelles, mandataire judiciaire pourvoyeur de nombreux fonds industriels aux Archives départementales des Ardennes, lui demandant de nous fournir, à l'avenir, des informations (DTA, informations sur les Matériaux Contenant de l'Amiante – MCA-) permettant d'apprécier le risque amiante relatif aux documents d'archives et, le cas échéant, lui demandant des analyses en ce sens.

3.2.1.4 Prise en compte du risque pour ce qui est déjà conservé aux Archives départementales des Ardennes

Le DTA des Archives départementales, revu au courant de l'année 2017, a relevé la présence non émissive de MCA aux trois seuls emplacements suivants :

- dans un tuyau d'évacuation d'air dans la machinerie de l'ascenseur ;
- dans le ciment du bac à sable présent sur le palier de la chaufferie ;
- dans des jardinières à fleurs positionnées sur le quai de déchargement des Archives.

Par ailleurs, les dalles, les faux-plafonds et les éléments de colle noire analysés, n'ont pas relevé de présence de MCA.

Le bac en ciment, son contenu de sable et les jardinières ont été enlevés selon les protocoles en vigueur le 27 juin 2017.

3.2.1.5 Mesures d'empoussièrement de l'air des Archives départementales des Ardennes

Un groupe de travail a été constitué aux Archives départementales en ce sens afin de mettre en place une méthodologie en juin-juillet pour une mise en œuvre dès septembre.

À la mi-septembre, une réunion s'est tenue aux Archives départementales en présence du personnel du service et du représentant d'un bureau d'étude. Préalablement, la société AC environnement a visité les locaux, stade préalable à toute proposition de stratégie en la matière.

Les mesures d'empoussièrement de l'air ont été réalisées par la société AC Environnement à l'aide de 25 pompes positionnées durant 24 heures les 24 et 25 octobre 2017 (le service avait été fermé au public ces deux jours).

La stratégie, validée par le COFRAC (Comité français d'accréditation), a consisté en la pose de pompes dans les espaces suivants :

- Une pompe dans chacun des 18 magasins de conservation des archives ;
- Salle de lecture (2 pompes) ;
- Salle de conférence (2 pompes) ;
- Salle de dépoussiérage (2 pompes) ;
- Salle du pilon (une pompe).

Il n'a pas été repéré plus de 0.85 fibres par litre d'air, seuil minimum repérable par les pompes.

Cette campagne de mesures a été la condition indispensable à la conduite des opérations de récolement des fonds et collections rendues obligatoires par le changement de Directeur en 2015.

Sur sollicitation du Directeur des Archives départementales, un délai d'exécution a été accordé par le Service interministériel des Archives de France, fin 2016, aux opérations de récolement qui demeurent néanmoins obligatoires. Ces opérations font partie des axes forts pour le service en 2018.

3.2.1.6 Mesures surfaciques

Des mesures surfaciques ont été réalisées dans le cadre des opérations de collecte des archives de l'entreprise Deville de Charleville-Mézières. Quelques mesures préventives ont été également réalisées sur des fonds pouvant être considérés comme à risque et déjà conservés aux Archives départementales des Ardennes. Sur recommandation de M. l'Inspecteur général des patrimoines, un état des fonds « à risque » déjà conservés aux Archives départementales des Ardennes a d'ailleurs été dressé.

Bilan des opérations menées :

- Présentation des actions conduites lors de la visite du CHSCT du Conseil départemental des Ardennes, avec un temps d'échange avec le personnel le 24 octobre 2017.

À venir :

- Retour d'expérience du Directeur des Archives départementales des Ardennes lors de la journée de formation organisée par la Direction générale des patrimoines, destinée aux référents amiante des services d'Archives d'Île-de-France, le 29 janvier 2018 aux Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine.

Plan d'action pour 2018 :

- Application rigoureuse de la norme de collecte prenant en compte le risque amiante ;
- En prévision du départ en retraite à l'été 2018 de l'assistante de prévention, cette mission très importante devra être attribuée à un membre du personnel des Archives départementales des Ardennes (de préférence sur la base du volontariat). Dans l'intervalle, le Directeur des Archives départementales pourra en assurer l'intérim ;
- Poursuite des opérations de mesures surfaciques sur des fonds potentiellement suspects. Une liste en ce sens a été établie par l'agent en charge des fonds privés ;
- Mise en œuvre du récolement des fonds et collections du service, en application de la circulaire AD 97-4 du 1^{er} septembre 1997. Pour ce faire, la méthodologie prendra en compte les fonds sur lesquels des mesures surfaciques de levée de doute seront réalisées en ne les incluant pas d'emblée dans le périmètre des opérations.

3.2.2 Exercice incendie dans les conditions du réel le 4 juillet 2017

Le thème de l'exercice portait sur un feu déclaré au sous-sol du bâtiment avec une personne à évacuer. Les logements de fonction n'étaient pas compris dans le périmètre de l'exercice et la salle de lecture était fermée (absence de public extérieur).

Cet exercice a mobilisé 15 pompiers du SDIS des Ardennes ainsi que la machine à produire de la fumée et des véhicules d'intervention.

Le SSI s'est déclenché à 10 heures par détection provoquée inopinément par l'appareil à fumée artificielle.

Le personnel présent dans les bureaux est sorti et s'est dirigé vers le point de rassemblement. Le « 18 » a été composé donnant lieu à l'entraînement.

3.2.3 Vérification des colonnes sèches

Comme convenu dans l'exercice du 4 juillet 2017, un test d'étanchéité des colonnes sèches par leur mise en eau a été réalisé.

- Test des colonnes sèches sur palier, pas celles au fond du magasin de type Pailleron : mise en eau, test de fonctionnement ;
- Placement d'un pompier relié par radio en face de chaque sortie de colonne et à chaque niveau, afin de prévenir toute fuite ou infiltration dommageable aux Archives.

3.2.4 Pistes de travail

Mise en place d'une véritable collaboration avec le SDIS, notamment par la proposition du Directeur des Archives départementales que ce site particulier et spécifique serve de lieu possible de manœuvres et d'exercices (pompiers professionnels et volontaires, y compris le dimanche matin) : un courrier en ce sens a été adressé au Colonel SORIEUL, Directeur du SDIS.

Une réflexion globale pour l'utilisation systématique des EPI (équipements de protection individuelle) s'est engagée et devra être poursuivie en 2018.

4 Relations avec les services versants et les producteurs d'archives

4.1 Contrôle scientifique et technique

Le contrôle scientifique et technique a été exercé tout au long de l'année par le Directeur des Archives départementales, seul agent d'État du service jusqu'à l'arrivée de son adjointe, chargée d'études documentaires, au 1^{er} novembre 2017.

Les visites d'inspections en communes se font sans être assorties de collecte systématique des fonds. Cette politique, mise en œuvre dès la rentrée 2016, a pour but de réduire l'arriéré de traitement de fonds communaux déposés. Les inspections communales, menées à un rythme général de 2 par mois (hors vacances scolaires) permettent de préparer, de manière différée, les futurs dépôts quand l'arriéré conservé aux Archives départementales sera résorbé.

Il faut signaler un grand panel de visites d'inspection : ville de Charleville-Mézières, hôpitaux, service de la maison d'arrêt.

Le visa d'élimination du Directeur des Archives départementales a porté sur plus de 2508.75 mètres linéaires de documents, à un niveau moindre de 2017 (alors près de 3000 m. lin) mais plus de 1000 mètres lin. de plus qu'en 2015. Cette relative stabilité à un bon niveau indique que les procédures d'élimination sont bien connues des administrations publiques ardennaises ainsi que le rôle des Archives départementales en la matière.

Outre les visites d'inspection, caractéristiques de l'exercice du Contrôle scientifique dans un sens étroit, les visites de sensibilisation et d'information sont très fréquentes et c'est près de 99 sorties dans l'année qui sont à noter. Ce chiffre est très important compte tenu du fait que cette action porte principalement sur 3 agents mobilisés par ailleurs sur toutes les tâches de la chaîne

archivistique.

4.2 Archives électroniques : projets de dématérialisation, plate-forme d'archivage électronique

La matrice cadastrale électronique fait désormais partie des données à collecter de manière annuelle. En 2017, le logiciel VisuMatrice fourni par le SIAF a été installé puis mis à jour. En mars 2017, la Direction des systèmes d'information du Conseil départemental a installé la première version du logiciel avec les données de la matrice cadastrale 2004 (à noter, cette installation est protégée par un mot de passe afin de ne permettre l'accès qu'aux personnes autorisées). En novembre 2017, à la suite de la réception des données 2005 et 2006 et la mise à jour du logiciel, la nouvelle version 1.14 a été installée et les données ont été intégrées à la base. La protection est identique. Le versement en lui-même a eu lieu en janvier 2018 mais un gros travail a été fait pour implémenter ces données et réaliser ce versement en novembre-décembre 2017.

Les projets de dématérialisation sont très nombreux et émergent très régulièrement. Les projets très engagés dans le département des Ardennes portent sur la dématérialisation des dossiers d'usagers de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) avec une GED entrée en production au printemps. La question de l'archivage des données se pose et devra être poursuivie dans le courant de l'année 2018 avec la mise en œuvre des profils d'archivage.

Du côté des services de l'État, une bonne dynamique s'est engagée avec le bureau de l'état civil et des étrangers pour la finalisation de la dématérialisation des dossiers d'étrangers. Si les dossiers sont bien numérisés, les dossiers traditionnels en papier ne sont pas éliminés ni véritablement éliminables dans la mesure où il faut maintenant construire et finaliser un protocole d'archivage réunissant le service et les Archives départementales en articulation avec l'administration centrale pour ce qui concerne l'accès et la conservation des données individuelles.

Cependant, de grandes questions dépassant largement le cadre départemental se posent plus que jamais à propos de l'articulation, pour les dossiers informatisés, entre les bases nationales et la production des archives sur le territoire (exemple de l'archivage des dossiers de détention et de port d'armes).

Par ailleurs, les exigences croissantes de dématérialisation de la chaîne comptable au Conseil départemental mettent à l'ordre du jour une démarche globale de mise à plat des procédures pour construire ce projet. Les Archives départementales devront y être associées.

Afin d'engager la collectivité dans la dématérialisation, la DSI a défini un schéma directeur permettant d'encadrer les projets en associant les Archives départementales.

Enfin, il faut noter des réflexions volontaires en cours notamment pour la dématérialisation d'archives au tribunal de commerce de Sedan.

4.3 Relations avec les communes

Une formation aux fondamentaux de la gestion des archives avait été dispensée aux cadres de la ville de Sedan le 18 novembre 2016. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet qu'esquisse la ville de se doter d'un lieu consacré à la conservation et à la valorisation de son riche patrimoine archivistique. À ce jour, ce projet est encore en cours d'élaboration.

Un projet similaire, plus avancé, est en cours à Carignan, avec la construction dans les locaux d'un ancien centre commercial d'un espace consacré aux archives de l'ancien pays d'Yvois et de la ville. Bien avancée, la construction de cet équipement sera certainement achevée en 2018.

4.4 Relations avec les services

4.4.1 Formations internes dispensées

Dans le cadre des efforts de promotion de l'activité des Archives départementales et dans le but de propager largement les bonnes pratiques d'archivage à destination des producteurs d'archives, le format des formations à l'archivage dispensées a été repensé (format, exercices pratiques).

Les sessions de formations/informations dispensées font également l'objet du plan de formation (effectif en 2018) du Conseil départemental, donnant une visibilité supplémentaire à nos actions.

4.4.2 Archives publiques

4.4.2.1 Audit des archives de la Direction des solidarités et des réussites (DSR) du Conseil départemental des Ardennes : une initiative originale structurante et transversale destinée à accompagner en amont les projets de dématérialisation

Dans le cadre des projets de dématérialisation menés par les services de la Direction des solidarités et des réussites en cours et prévus pour l'année 2018, l'étude de la situation actuelle des archives sociales sous format papier et électronique s'avère très nécessaire. Il convient de mesurer l'état d'avancement de chacun des services en matière de gestion de leurs archives et données pour s'engager dans des chantiers de dématérialisation qui, sur le modèle de ce qui a été engagé à la MDPH, permet non seulement un gain de temps et d'espace mais aussi une modernisation des pratiques professionnelles des agents.

Dans cet esprit, et afin de venir en appui à cette démarche d'importance, le service des Archives départementales s'est proposé d'apporter son concours par le biais d'un audit global et détaillé de la situation des archives de la DSR dans toutes ses implantations dans le département des Ardennes.

Ce principe a été accepté par la Direction générale des solidarités et des réussites et est piloté avec elle, par l'encadrement conjoint d'un chargé de mission.

Cet audit, dont la méthodologie est concertée entre la DSR et le service des Archives départementales, porte sur l'ensemble des questions se rapportant à la gestion des documents : création et production administrative, classement, éliminations réglementaires, état sanitaire, communication et obligations légales à respecter. Il aura pour but d'évaluer les métrages et les poids des données conservées, les espaces et les capacités de stockage pouvant être libérés par des éliminations réglementaires. Il permettra également de mesurer les améliorations à apporter à l'application de la réglementation en matière de communication administrative des documents aux usagers qui en font la demande, notamment par le biais de formations et par la création/actualisation de tableaux de gestion.

Le terme de cet audit a été fixé au 31 août 2018.

4.4.2.2 Aperçu de quelques réalisations marquantes

Des avancées importantes ont jalonné l'année. Les archives de la Maison de l'enfance et de la famille (MaDEF), institution emblématique du Conseil départemental, ont été classées. Ce travail a fait l'objet de grandes attentions en raison de l'état sanitaire très dégradé des documents qui ont dû être désinfectés à l'oxyde d'éthylène.

La Chambre de commerce et d'industrie a versé ses archives grâce à une collaboration réussie de cet établissement avec une société d'archivage privée.

Enfin, dans le cadre d'une restructuration envisagée des locaux de conservation de deux sites de la Direction des infrastructures et des équipements du Conseil départemental, une mission d'archivage a été déterminée en vue de préparer les versements et les éliminations réglementaires des archives.

5 Fonds

5.1 Collecte

Il faut noter un accroissement de 421.95 mètres linéaires des fonds et collections conservées avec une hausse importante du volume des archives privées (161.45 mètres linéaires contre 5.30 en 2016) et des versements des archives publiques (246 mètres linéaires).

Parmi les fonds remarquables collectés, on trouve les archives d'une entreprise, les Établissements Deville, société de métallurgie emblématique de Charleville-Mézières, fondée en 1846.

Le développement de la bibliothèque du service présente une remarquable stabilité avec 14.5 mètres linéaires d'accroissement annuel.

5.2 Traitement

5.2.1 Récolement réglementaire

Le récolement réglementaire consécutif à l'arrivée d'un nouveau directeur n'a pas été engagé à la suite de l'autorisation exprès de reporter du Directeur, chargé des Archives de France en raison de l'attente des mesures d'empoussièremment des magasins des Archives départementales. Cette démarche s'inscrit dans la prise en compte du risque amiante dans les procédures et pratiques des Archives départementales, en application de la circulaire du 5 août 2015 de la Ministre de la Culture.

5.2.2 Informatique documentaire et Système d'information archivistique (SIA)

Le service est engagé depuis 2015 dans une démarche de migration du système d'information archivistique Thot en version 2.7 à une version dite V3, en mode web. Une équipe projet s'est constituée pour tester la nouvelle version avant la migration effective qui a eu lieu au printemps 2017.

Cette migration, désormais achevée, engage le service dans la présentation d'instruments de recherche en ligne en format XML.

5.2.3 Le chantier de l'indexation

Une opération ambitieuse de révision des termes d'indexation est engagée depuis 2015. Cette pratique réflexive perdure et prend une importance plus prégnante encore avec la nouvelle version du système d'information archivistique Thot.

Ce sujet fait l'objet d'un axe fort et structurant du service pour 2018.

5.2.4 Instruments de recherche

Les instruments de recherche sont désormais produits et importés directement dans le SIA Thot selon une procédure et des acteurs bien définis. Un tableau de saisie des instruments de recherche a été défini en conformité avec la norme ISAD-G et ISAAR-CPF.

Le but poursuivi est de générer des instruments de recherche qui pourront, à terme, être encodés en EAD. L'objectif à plus long terme est de diffuser des instruments de recherche sur le portail internet du service qui sera ainsi une véritable salle de lecture virtuelle.

5.2.5 Numérisation des fonds

Comme en 2016, la numérisation de documents patrimoniaux a été engagée. Si elle n'avait jamais réellement été stoppée en interne en raison des petites numérisations faites à l'aide du scanner patrimonial (instruments de recherche anciens, petits fonds), une opération de numérisation plus ambitieuse a été définie par une prestation externalisée réalisée en interne. Le contrôle des opérations a été également externalisé, nous permettant d'expérimenter cette pratique dont le bilan sera formalisé en 2018.

Il s'est agi de numériser des répertoires de notaires, permettant ainsi de promouvoir la consultation des archives notariales par leur mise en ligne consécutive sur le portail internet des Archives départementales.

Il a été également procédé à la numérisation de l'état civil manquant des fonds en ligne des communes des Ardennes (registres et reconstitutions partielles consécutives aux destructions dues aux conflits) ainsi que des annuaires départementaux, essentiels pour des recherches historiques et généalogiques ancrées dans un territoire. En interne, il faut mentionner la numérisation de titres de presse ancienne.

Ces images seront en ligne dans le courant de l'année 2018.

5.2.6 Conservation : conditionnement, conservation préventive, restauration

Suspendue en 2015, la restauration de documents patrimoniaux a repris : 35 registres d'états de sections du cadastre ardennais ont été restaurés par une prestation externalisée.

6 Communication, diffusion, valorisation

6.1 Site Internet : archives et instruments de recherche en ligne, réutilisation des données publiques

Le portail internet des Archives départementales se veut de plus en plus une salle de lecture virtuelle. La fréquentation, dont vous trouverez ci-après le détail, montre son évolution.

	2015	2016	2017
Nombre de pages vues	4 312 966	2 712 831	3 661 070
Avec la visionneuse de documents numérisés		19 817 043	23 799 100
Nombre de visites	478 642	409 967	4 260 807
Nombre de visiteurs uniques	161 794	118 539	116 363

Après une année relativement faible en termes de fréquentation, le nombre de pages vues hors comptage de la consultation des visionneuses, retrouve vigueur avec plus de 1 000 000 de pages vues en plus.

Si le nombre de visiteurs uniques décroît (- 2 000 environ), on constate une embellie de près de 23 000 visites et une augmentation de près de 4 000 000 de pages visionnées. Le public en ligne est une réalité bien établie pour le service qui est très reconnu sur internet.

Les efforts de médiation numérique s'avèrent plus que jamais indispensables pour développer le site internet au service de l'intérêt général.

6.2 Activités culturelles

6.2.1 Expositions

Les Archives départementales des Ardennes ne disposent pas de conditions optimales pour réaliser des expositions sur le site même du service. En revanche, les fonds et collections conservés sont très régulièrement mobilisés. En 2017, le Palais ducal de Mantoue nous a ainsi emprunté un ouvrage de Christophe de Savigny (Arch. dép. Ardennes, 8 J 26) pour leur exposition *Sabbioneta et Charleville : les Gonzague, une dynastie de fondateurs*, exposition du 2 octobre 2017 au 2 avril 2018.

Autre exposition notable en 2017 :

- *Les Mémoires de l'Industrie*, en lien avec l'agence Interbibly, Agence interrégionale du livre en Champagne-Ardenne, qui s'est tenue du 3 juin au 2 juillet 2017. Issue des efforts de la région, d'Interbibly, cette exposition sur panneaux a pour but de présenter l'histoire industrielle dans les 4 départements de l'ancienne région Champagne-Ardenne (Aube, Marne, Haute-Marne, Ardennes). Un catalogue a été tiré de cette démarche de recherche (*Les Mémoires de l'industrie en Champagne-Ardenne*, Éditions Lieux-Dits, 2017).

6.2.2 Projets scientifiques

Outre les projets culturels et scientifiques évoqués plus haut, on notera la démarche suivante :

- Projet autour de l'histoire de la PMI. Dans le prolongement de l'exposition de 2015 consacrée aux 70 ans de la Protection maternelle et infantile, le service de PMI dans les Ardennes a souhaité poursuivre l'aventure par la réalisation d'une brochure basée sur des enquêtes orales d'acteurs et de figures de la PMI. Cette brochure est annoncée pour le printemps 2018.

6.2.3 Promotion des Archives départementales

Les journées européennes du patrimoine n'ont pas été organisées aux Archives départementales cette année.

2018 sera une occasion renouvelée de renouer avec ce grand rendez-vous culturel et citoyen au prisme d'un projet d'exposition sur Marie-Louise Dromart, poétesse et héroïne des journées tragiques de Haybes en août 1914.

7 Publics venant aux Archives départementales

7.1 Public venant en salle de lecture

Avec le chiffre en nette baisse de 689 lecteurs en 2015 contre 845 en 2014, l'année 2016 affiche une baisse accrue avec 657 lecteurs inscrits.

La sociologie du public peut s'analyser comme suit :

Type	2015	2016	2017
Scientifiques (universitaires, chercheurs, étudiants)	40	44	36
Généalogistes	311	290	303
<i>Dont Généalogistes professionnels disposant d'une dérogation</i>	17	18	14
Usagers effectuant des recherches à caractère administratif ou juridique	20	28	11
Personnes des services versants	13	17	18
Autres	305	282	299
Total	689	661	667

Plus de 5200 documents et microfilms ont été communiqués aux 667 inscrits en salle de lecture pour l'année 2017.

Les évolutions depuis 2016 s'apprécient comme suit :

- - 46 % de généalogistes (nombre en baisse depuis la mise en ligne de l'état civil) ;
- - 45 % de personnes pour des recherches personnelles (histoire locale, cadastre, presse...) ;
- + 1,6 % de personnes pour des recherches administratives et juridiques ;
- - 5,5 % de chercheurs scientifiques (maîtrise, thèse, article...) ;
- - 3 % de personnel des administrations.

7.2 Public du service éducatif

Le service éducatif des Archives départementales des Ardennes a connu une très nette décline avec seulement 205 élèves accueillis. Cette tendance semble conjoncturelle (due en partie aux nouvelles conditions d'encadrement des sorties scolaires) car le chiffre de 205 élèves est déjà dépassé en février 2018. Cette faible fréquentation ne permet pas de dégager une quelconque tendance. L'enseignement des chiffres de 2018 qui seront vraisemblablement très supérieurs, permettront un commentaire plus significatif.

Des actions éducatives très variées ont été mises en place comme l'atteste le rapport de l'enseignante en charge de ce secteur et annexé au présent rapport.

8 Partenariats scientifiques nationaux et internationaux

8.1 Insertion dans le monde associatif, académique et scientifique

8.1.1 Relations avec l'Institut d'histoire du temps présent

L'Institut d'histoire du temps présent, laboratoire de recherche associé à l'Université Paris VIII, descendant du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, rassemble un large réseau de correspondants départementaux, composé principalement de professeurs du secondaire. L'IHTP a sollicité les Archives départementales pour participer à la nouvelle enquête 2016-2020 intitulée *Accueillir les étrangers en France, 1965-1983*. Ouvert aux historiens qui viendront consulter nos versements d'archives contemporaines W (avec les demandes de dérogations qui les accompagnent bien sûr), le réseau est accessible aux archivistes et permet de valoriser les archives postérieures à 1940.

8.1.2 Restitution du registre paroissial de Verpel de 1751-1771.

Retrouvé à la Bibliothèque centrale de Berlin, très certainement soustrait du fonds communal de Verpel durant la Grande Guerre, c'est tout un pan d'histoire qui revient sur le territoire même de

sa production. Une cérémonie officielle de restitution s'est déroulée en marge du colloque *Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?*, tenu les 23-24 mars 2017 à Paris à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) et à la BNF, en présence de Mme Bazzoni, conservateur général au Service interministériel des Archives de France, représentant M. Hervé Lemoine, Directeur, chargé des Archives de France, M. Sébastien Finsterwalder, chercheur, découvreur de ce registre et le Directeur des Archives départementales des Ardennes.

8.1.3 Conseil pour le traitement des archives de l'historien du sedanais Jacques Rousseau

Le grand historien, résistant et humaniste sedanais Jacques Rousseau s'est éteint fin 2016. Ses archives personnelles et de recherche ont été confiées par ses descendants à la Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais. Un volume important d'archives est en attente de classement et le Directeur des Archives départementales a pu apporter des conseils quant au traitement de ce fonds.

8.1.4 Manifestations et jalons autour de Bayard

Un colloque intitulé *Bayard ignoré, une figure européenne de l'humanisme guerrier* s'est tenu au musée de l'Armée les 12 et 13 juin 2017.

Informé trop tard de cet événement, le Directeur des Archives départementales a pris contact peu après avec le coordinateur du colloque, M. Laurent Vissière, Maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Paris-Sorbonne, afin d'initier une rencontre. Ce fut chose faite lors d'un spectacle musical de chansons de sièges donné en Sorbonne et des contacts ont été pris pour poser les jalons d'une représentation à Charleville-Mézières afin de présenter la chanson du siège de Mézières de 1521 sur ses lieux historiques. Le texte de cette chanson est en effet conservé dans le fonds des archives communales de Mézières (cote Archives communales déposées de Mézières/AA 12) et l'air nous est également connu.

8.2 Partenariats : nouveaux et traditionnels

8.2.1 Relations avec l'Institut international de la marionnette

L'année 2017 n'a pas été propice à l'encadrement mutualisé de stagiaires autour des archives de l'École supérieure nationale des arts de la marionnette. Des contacts ont été pris avec les formations en archivistique d'Amiens et de Lille pour 2018.

8.2.2 Les conventions de partenariat en cours

Des conventions ont été approuvées par la Commission permanente du 2 décembre 2016 du Conseil départemental, autorisant le Président à les signer :

- avec le programme Persée (portail de numérisation rétrospective de publications scientifiques épuisées) permettant la mise en ligne et la large diffusion sur le portail des publications du service [cette convention est toujours en attente de signature au niveau central du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur] ;
- avec le SIAF pour le Portail France Archives, permettant la présence et la promotion des fonds ardennais sur l'interface nationale en cours de définition des archives de France ;
- avec le SIAF pour le Grand mémorial, permettant le moissonnage et la présence sur l'interface nationale des données indexées de manière collaborative sur le portail internet des Archives départementales ;
- avec les acteurs départementaux de la généalogie pour encourager l'indexation collaborative des registres matricules de la Grande Guerre, et avec un généalogiste pouvant mettre à profit des internautes sa base recensant les contrats de mariages, permettant ainsi la promotion des archives des notaires, largement sous-exploités dans les Ardennes.

8.2.3 Activités scientifiques

Si les Archives départementales des Ardennes n'organisent pas d'exposition, le rayonnement culturel et scientifique du service n'est pas occulté pour autant.

Il a été procédé à une recension complète d'articles portant sur l'histoire religieuse dans les périodiques historiques ardennais pour le compte de la *Revue d'histoire de l'Église de France*. Cette recension, publiée dans la deuxième livraison de la revue pour 2017, a eu pour but de faire état du dynamisme de la production ardennaise en matière d'histoire religieuse depuis 2010, date à laquelle la participation des Archives départementales à cette rubrique s'était arrêtée.

Même si les résultats sont minces, les Archives départementales des Ardennes ont participé au recensement des sceaux des prémontrés initié par le SIAF et les Archives départementales de l'Aube. Cette activité, mentionnée pour mémoire, a pour but d'indiquer que si les conflits du XX^e siècle ont détruit beaucoup d'archives anciennes ardennaises, il n'en demeure pas moins que des fonds anciens très complets subsistent. En témoignent les fonds des séries G et H (clergés séculiers et réguliers), les archives anciennes de communes déposées qui nous sont par exemple parvenues intactes. Ces fonds sont des ressources largement sous exploitées pouvant devenir un terrain d'étude idéal pour un chercheur en mal de sujet inédit.

Le partenariat avec la Société d'histoire des Ardennes s'est poursuivi de la meilleure des manières grâce à la parution d'un cahier spécial de la *Revue historique ardennaise* consacré aux 60 ans des Archives départementales. Des articles portant sur l'histoire des Archives ont été produits. Cette livraison a été l'occasion d'évoquer les archivistes marquants du siècle et a permis, grâce à l'entremise des Archives départementales du Nord, de rencontrer deux des enfants de M. René Robinet, Directeur entre 1945 et 1966, archiviste emblématique de la reconstruction des Archives, qui a su sensibiliser l'ardennais Charles Braibant, alors Directeur des Archives de France, à la renaissance du service.

Les Archives départementales des Ardennes accueillent et participent activement aux réunions du conseil scientifique du projet mené par la commune de Montcornet engagée dans la création de villages historiques.

Enfin, la valorisation des fonds passe par leur présentation dans des revues à rayonnement national comme *Colonnes, revue de la Cité de l'architecture et du patrimoine*. Ainsi Frédérique Laverrière, responsable du pôle valorisation et archives privées a publié un article sur Auguste Quinet, architecte à Sedan entre 1890 et 1936, dont les archives constituent le fonds 118 J donné par ses descendants en 2015.

8.3 Échanges professionnels

Des temps d'échanges privilégiés ont également jalonné l'année :

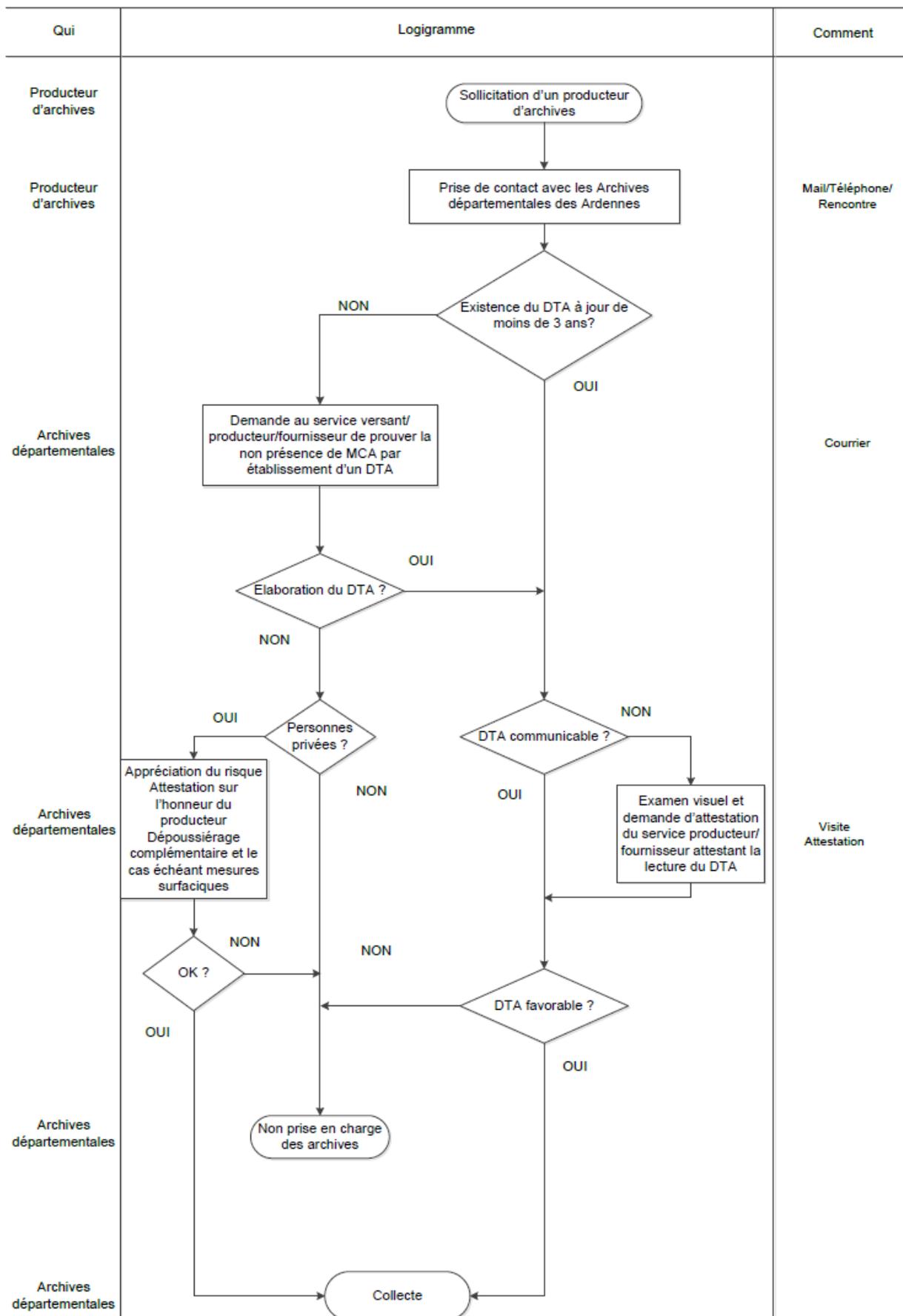
- Réunion des services d'Archives de l'ancienne région Champagne-Ardenne, en présence de M. Le Roc'h Morgère aux Archives départementales des Ardennes le 6 mai ;
- Le service a participé à l'animation d'une séance de la formation de la Direction générale des patrimoines *Construire une offre internet en service d'archives* le 23 octobre 2017 devant 7 stagiaires. Cette séance, basée sur l'expérience vécue des Archives départementales a été animée à deux voix, le Directeur des Archives pour ce qui concerne le côté managérial et humain de l'administration du site et le Chef de projets numériques pour les modalités techniques et pratiques.

- Rencontre régionale à Reims des archivistes de la région Grand Est le 6 octobre ;
- Séminaire annuel des Directeurs d'Archives départementales à Rennes les 13-16 novembre.

**Le 15 février 2018,
Éric MONTAT,
Conservateur du patrimoine,
Directeur des Archives départementales des Ardennes**

Annexes

Logigramme de prise en compte du risque amiante aux Archives départementales des Ardennes



 <p>ACADÉMIE DE REIMS RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>		Année scolaire 2016 - 2017
<h3>Bilan d'activités – Service éducatif</h3>		
NOM et Prénom du professeur relais : CHOPINEAUX Christine Structure : Archives départementales des Ardennes		IMP : 4
A. Cadre général de la mission		
B. Cadre spécifique		
Missions générales	Actions réalisées (descriptif succinct, public, aspects qualitatifs/quantitatifs...)	
► Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons avec Frédérique Laverrière actualisé le portail internet des Archives départementales. • Une nouvelle plaquette a été élaborée pour l'année 2017-2018. (Annexe 1) Ce document sera envoyé à tous les établissements scolaires des Ardennes par mail et par courrier. Nous avons également utilisé pour cette diffusion « DSDEN Actualités » ainsi que la boîte mail des professeurs d'histoire géographie. • Nous avons créé une capsule vidéo Powtoon destinée à présenter les ressources pédagogiques de notre structure. • Cette année 228 personnes ont fréquenté les différentes activités proposées. L'état d'urgence ainsi que la réforme du collège ont très souvent été évoqués par les collègues. Cependant le public a été très varié : école primaire, collège, lycée général et professionnel. 	
► Concevoir et mettre en place un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque atelier pédagogique se décline en fonction du niveau des élèves. Il est associé à une visite des Archives. Nous avons mis l'accent cette année sur un parcours concernant les ardoisières. • Nous avons proposé des ressources pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation. Deux groupes d'élèves de 3^{ème} et de 2^{ème} sont venus travailler sur des documents mais peu de ressources évoquant le thème proposé cette année étaient disponibles aux Archives. • Nous avons été sollicitées par plusieurs enseignants pour mettre en place des ateliers sur des thèmes variés tels que l'immigration, un territoire spécifique mais également pour préparer des recherches sur des anciens élèves d'un lycée. 	
► Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré.	<ul style="list-style-type: none"> • Je participe au groupe départemental « culture humaniste » animé par l'IEN A. Collin. • Nous sommes intervenues dans le stage mis en place par A. Collin sur « la maîtrise de la langue en géographie » (11 prof. des écoles). Nous avons travaillé sur l'histoire de la cartographie ainsi que sur le cadastre. • Nous sommes également intervenues lors d'une matinée de formation destinée aux nouveaux directeurs d'école (12 personnes). Celle-ci nous a permis de présenter l'intérêt des activités du service éducatif. 	
► Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Le site PREAC est en cours d'actualisation. • Nous avons participé cette année au FEAC en novembre. Nous avons réalisé afin de présenter le service éducatif, un pechakucha. • Nous avons proposé une formation (stage PAF) destinée aux professeurs des écoles et aux professeurs des collèges dans le but de présenter le parcours « les Ardoisières ». Ce stage permet d'aborder d'une manière concrète l'histoire locale au travers de documents d'archives. 	

Missions spécifiques (cf. lettre)	Actions réalisées (descriptif succinct, public, aspects qualitatifs/quantitatifs...)
► La première Guerre Mondiale	<p>Deux classes ont suivi un atelier concernant la 1^{ère} Guerre mondiale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une classe de 3^{ème} est venue travailler sur la correspondance de madame Dubos, marraine de guerre. • Une classe de CM1-CM2 a abordé la vie quotidienne dans les Ardennes lors de la Grande Guerre.
► Les Ardoisières	<p>Un partenariat a été mis en place avec la Maison de l'Ardoise de Rimogne.</p> <p>Nous proposons un parcours d'activités composé d'ateliers aux archives associés à des visites de l'écomusée et du village, mais également des prêts d'objets.</p> <p>Une classe de 1^{ère} bac pro industrie du CFA est venue exploiter les ressources proposées avec beaucoup d'intérêts.</p>
► PAG, le quartier de Mézières	<p>Nous avons reçu les classes qui se sont impliquées dans le PAG « le quartier de Mézières », 21 élèves de 6^{ème} et 52 élèves de CM2.</p> <p>Le travail aux Archives s'est axé sur l'évolution des fonctions du quartier du Moyen-âge au début du XX^eS. Celle-ci a été abordée grâce à l'étude de plans et de cartes.</p> <p>Nous sommes ensuite allés découvrir les vestiges de cette époque lors d'une visite du quartier.</p> <p>Une exposition réalisée par les élèves dans le cadre du PAG a conclu ces recherches.</p>
► Transversalité	<ul style="list-style-type: none"> • Une seconde du lycée agricole Saint Laurent est à nouveau venue étudier un territoire ardennais. Leur choix cette année s'est porté sur le territoire de la commune d'Elan. Le dossier était constitué de documents sur l'abbaye, sur les sols ainsi que sur la population agricole du village. • Les élèves d'une classe de CE2, CM1, CM2 ont approfondi leur découverte du territoire ardennais avec l'atelier Histoire des Arts consacré au bas relief de Paul Bialais. • Une classe de 1^{ère} du lycée Monge est venue travailler sur l'immigration dans les Ardennes durant l'entre-deux-guerres. Le dossier est fondé sur l'exemple de Château-Regnault, Bogny et Braux. Il aborde le nombre d'étrangers dans ces communes, leur pays d'origine, leur métier.

C. Perspectives et orientations

► Indiquez deux axes, pas plus	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder le processus d'extermination au travers de l'exemple du convoi des 4 et 6 janvier 1944 • Mise en place d'un atelier en Histoire des Arts sur le thème du dessin de presse
--------------------------------	--

D. Documents complémentaires

► Précisez l'intitulé des documents mis en annexe	<p>Annexe 1 : plaquette des activités proposées 2017-2018</p> <p>Annexe 2 : « les Ardoisières »</p> <p>Annexe 3 : « Le maire, un citoyen au service de sa commune »</p>
---	---

Rapport d'activité à la DAAC (ce.ac@ac-reims.fr)

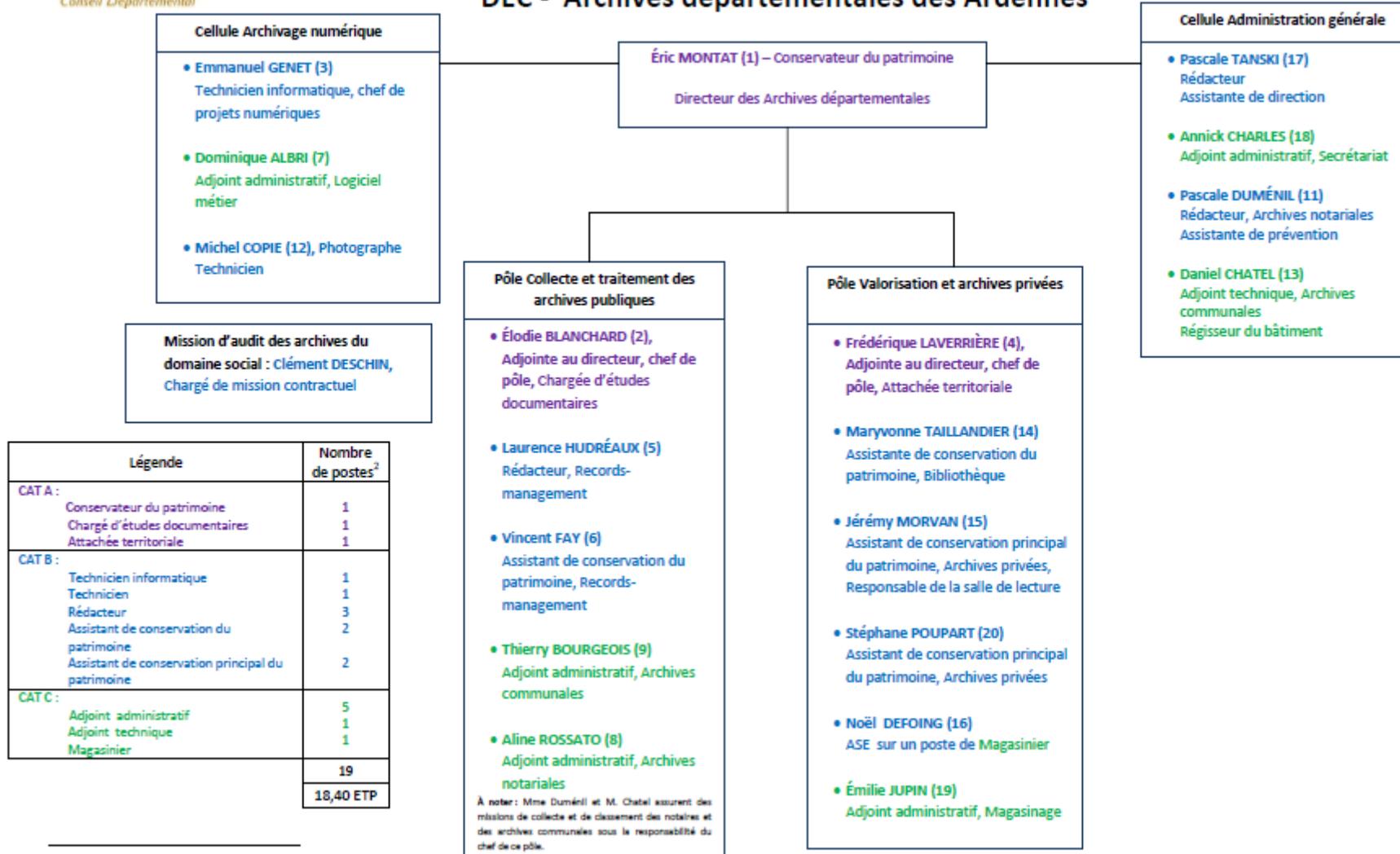
Le 16/6/2017

Le Directeur responsable de la structure départementales

Eric MONTAT

Le professeur relais

DEC - Archives départementales des Ardennes¹



¹ Le (n°) entre parenthèses renvoie au numéro de la fiche de poste correspondante.

² Le poste de chargé de mission, temporaire, n'est pas comptabilisé.

